

Sans-toit, sans-papiers, plus largement féminine, monoparentale, endettée, illettrée, stigmatisée, ... la précarité se décline en de multiples facettes. A la fois causes et conséquences, les facteurs s'additionnent engendrant et augmentant le non-recours aux droits, la pauvreté et l'exclusion sociale. Si les crises successives ont accentué les facteurs de précarité, elles ont surtout mis en lumière les inégalités existantes. Les inégalités et les vulnérabilités étaient patentes, attendant le moindre grain de sable pour que la machine démocratique, censée garantir le respect des droits sociaux fondamentaux à toute personne sur son territoire, montre ses failles colossales.

En filigrane de ces situations apparaît l'écrasante récurrence de l'inadéquation de la réponse politique, son manque de vision d'ensemble, ses idéologies dominantes et dépassées. Les solutions technologiques ou court-termistes sont autant de sparadraps posés sur une plaie hémorragique. Pour lutter contre la précarité, la pauvreté et l'exclusion, une conclusion : l'harmonisation doit être faite par le haut afin de permettre de réfléchir les politiques sociales dans leur ensemble. Prendre de la hauteur, c'est pouvoir regarder l'arsenal légal et réglementaire existant et entendre les constats de celles et ceux qui tentent de l'appliquer quotidiennement : manque de lisibilité, de cohérence et d'homogénéité, logiques contractualistes, de contrôle et de sanctions hypothèquent gravement l'effectivité du droit fondamental à la dignité humaine.

Cette chronique ne touche du bout des doigts que certaines de ces réalités, tantôt en dénonçant tantôt en proposant des réponses politiques : reloger inconditionnellement les personnes « sans chez-soi », supprimer le statut de cohabitant·e et individualiser les droits, travailler sur le revenu plutôt que subsidier la consommation d'énergie via différents statuts et tarifs adaptés, cesser la contractualisation des droits et aides sociales, accompagner les personnes, les informer et SURTOUT... sortir des logiques stigmatisantes qui font peser sur eux et elles le poids d'une responsabilité individuelle fantasmée. On n'est pas responsable d'être pauvre. C'est le résultat de choix politiques.

L'humain doit dès lors rester au centre des préoccupations. Ecouter, informer, accompagner, aider sans sanctionner,... sont autant d'actions impératives qui visent à rendre autonomie et puissance d'agir à des publics dont les droits fondamentaux, parmi lesquels le droit au respect de leur dignité, de leur vie privée, leur droit au logement, etc... sont trop souvent mis à mal.

Emmanuelle Hardy, juriste de la Ligue des droits humains